



SYNTHESE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2026

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE
LES ALBATROS



PRÉSENTATION

Née le 1er janvier 2019, la création de la **Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) "Les Albatros"** répond aux réflexions des équipes d'engager un changement progressif et adapté de tout ou partie de l'agrément du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) en MAS du fait :

- Du vieillissement normal ou pathologique des adultes accueillis,
- De l'existence de comorbidités au handicap principal,
- De l'accentuation de la dépendance,
- Du besoin accru en matière de surveillance médicale et paramédicale.

C'est ainsi, que dans le cadre du Programme Interdépartemental d'Accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) – travaux en faveur de la réduction des inégalités territoriales de l'offre de santé et des renforts de moyens – l'Agence Régionale de Santé (ARS) a répondu favorablement à la **transformation de 12 places de FAM en MAS**.

PROJET
D'ÉTABLISSEMENT

SOMMAIRE

Offre de service • P. 1

Les personnes accompagnées
• P. 1

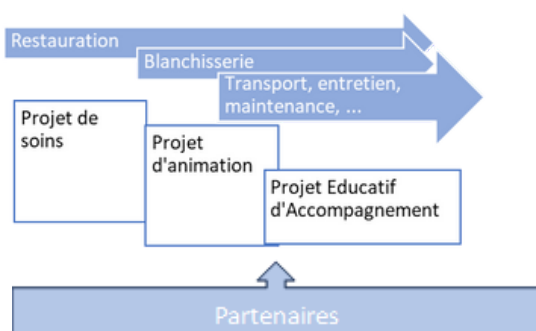
Projets • P. 2

Orientations stratégiques
• P. 3

NOTRE OFFRE DE SERVICE

La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) "Les Albatros" assure de manière permanente aux personnes qu'elle accueille :

- L'hébergement,
- Les soins médicaux et paramédicaux,
- Les aides à la vie courante et les soins d'entretien,
- Des activités de vie sociale, en particulier d'occupation et d'animation, destinées notamment à préserver et améliorer les acquis et prévenir les régressions de ces personnes.



LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) "Les Albatros" accueille, conformément aux dispositions de l'article L. 344-1 et sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, des adultes souffrants d'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave ou une association de handicaps intellectuels, moteurs ou sensoriels qui les rendent incapables de se suffire à elles-mêmes dans les actes essentiels de l'existence et tributaires d'une surveillance médicale et de soins constants.

Le polyhandicap présenté par les personnes accompagnées induit de graves perturbations à expressions multiples et évolutives de l'efficacité motrice, perceptive, cognitive et de la construction des relations avec l'environnement physique et humain ainsi qu'une situation évolutive d'extrême vulnérabilité physique, psychique et sociale.

Douze résidents sont accueillis, tous sous mesure de tutelle, en majorité des hommes, âgés en moyenne de 58 ans.





NOS REPERES



NOS PROJETS

Initiés en 2022, nos projets visent à poursuivre notre travail quotidien d'amélioration de la qualité de vie des personnes accueillies selon les axes suivants :

- Accompagner l'expression, la communication, la participation et l'exercice de la citoyenneté,
- Favoriser l'accompagnement dans la vie quotidienne et les activités,
- Développer le parcours, les formes souples d'accueil, l'articulation avec les partenaires, et le lien avec les proches,
- Renforcer l'accès aux soins et la place de la santé dans l'accompagnement.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

AXE 1 PILOTAGE

OBJECTIFS :

- Gérer les transitions du parcours de vie du résident
- Favoriser la participation des familles et proches aidants

AXE 2 SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

OBJECTIFS :

- Optimiser le système documentaire
- Améliorer la qualité de vie au travail des équipes et la qualité de vie des personnes accompagnées
- Organiser le management de la qualité et de la gestion des risques
- Améliorer les pratiques dans le respect des exigences de la HAS

AXE 3 DROITS DES USAGERS

OBJECTIFS :

- Communiquer la charte des droits et libertés de la personne accueillie
- Soutenir le droit à la VAAS aux personnes accueillies
- Cadrer les visites des proches sur le lieu de vie
- Favoriser l'expression des résidents

AXE 4 ÉLABORATION ET RÉACTUALISATION DU PROJET PERSONNALISÉ

OBJECTIFS :

- Soutenir le résident comme un acteur de son parcours de vie
- Adapter la procédure projet personnalisé aux besoins en mutation des résidents

AXE 5 ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET PARAMÉDICAL

OBJECTIFS :

- Prévenir la maltraitance
- Sensibiliser aux RBPP
- Favoriser la valorisation des rôles sociaux
- Adapter les compétences des équipes aux besoins populationnels en mutation
- Systématiser les pratiques d'évaluation
- Élargir l'ouverture sur l'extérieur

AXE 6 ACCOMPAGNEMENT PARAMÉDICAL

OBJECTIF :

- Organiser le parcours de soins



AXE 7 ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

OBJECTIFS :

- Promouvoir la socialisation et l'animation
- Valoriser l'image du résident et renforcer l'estime de soi
- Optimiser le respect des besoins des personnes accueillies
- Adapter l'environnement direct du résident

AXE 8 RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIFS :

- Adapter les compétences des équipes aux besoins populationnels en mutation
- Améliorer la qualité de vie au travail

AXE 9 SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

OBJECTIF :

- Sécuriser les biens et les personnes

AXE 10 SYSTÈME D'INFORMATION

OBJECTIFS :

- Favoriser le codéveloppement ("*Apprendre et se mettre en question ensemble*")

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT COMPLET EST DISPONIBLE SUR DEMANDE AUPRÈS DE LA DIRECTION OU PAR MAIL À L'ADRESSE :

mouettesalbatros@pb76.fr